



Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 13 septembre 2019

5^{ème} Commission

N° CP-2019-8-5-7

Service instructeur

DEAA - direction europe, attractivité et
aménagement

Service consulté

DEAA – action territorialisée

CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE 2014-2019 SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS 6ÈME PROGRAMMATION 2019

Résumé : Il est proposé d'approuver la sixième programmation pour l'année 2019 des aides à attribuer aux projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie (CTV) 2014-2019.

12 projets structurants sont concernés pour un montant total d'aides départementales de 1 003 900 € réparties de la façon suivante :

- CTV Piémont Val d'Argent Pays Welche : 313 900 € pour 4 projets ;
- CTV Colmar Fecht et Ried : 347 000 € pour 4 projets ;
- CTV Florival Vignoble Plaine du Rhin : 63 000 € pour 1 projet ;
- CTV Région Mulhousienne : 100 000 € pour 1 projet ;
- CTV Sundgau : 30 000 € pour 1 projet ;
- CTV Trois Pays : 150 000 € pour 1 projet.

Il est également demandé d'approuver une convention de financement et un avenant à une convention de financement relatifs à deux subventions à intervenir au bénéfice de deux associations et d'en autoriser la signature par la Présidente.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Patrimoine Immobilier, Actions et Territoires lors de ses réunions des 23 septembre 2016, 30 novembre 2018, 11 janvier 2019 et 22 août 2019.

La révision des Contrats de Territoire de Vie de deuxième génération (2014-2019) a été adoptée par délibération de l'Assemblée départementale du 23 janvier 2015. Les contrats ont été signés avec les différents partenaires concernés. Ces contrats prévoient une

participation départementale totale de 66 744 341 € afin de soutenir les projets structurants retenus dans les différents territoires.

Les autorisations de programmes et les autorisations d'engagement qui découlent de ces contrats ont fait l'objet d'une validation globale par l'Assemblée départementale lors de ses séances du 18 octobre 2013 (délibération n° CG-2013-4-1-1) et du 19 février 2015 (délibération n° CG-2015-2-5-1).

Le montant de l'aide à allouer pour cette sixième programmation de 12 projets structurants au titre de l'exercice 2019 s'élève ainsi à 1 003 900 € selon les caractéristiques suivantes.

Conformément à la réglementation en vigueur (décret n° 2001-495 du 6 juin 2001), la signature d'une convention est obligatoire pour toutes les associations bénéficiant de subventions départementales cumulées supérieures à 23 000 € par année civile.

Deux subventions sont proposées au bénéfice de deux associations dont le montant excède ce plafond de 23 000 €. Dès lors, il convient de signer, d'une part, une convention de financement avec l'Association pour le Musée de l'énergie électrique, ainsi qu'un avenant à une convention de financement préexistante avec la Société Schongauer, aux fins d'y insérer les dispositions pertinentes relatives à la présente subvention départementale.

Il est ainsi demandé de bien vouloir approuver les documents contractuels joints en annexe et de m'autoriser à les signer.

Chaque aide départementale en investissement fera l'objet d'un versement initial de 50 % de son montant étant précisé que le solde sera versé à l'achèvement des travaux, sur présentation des justificatifs nécessaires.

Les caractéristiques des subventions qu'il est proposé d'allouer dans le cadre du présent rapport sont détaillées ci-dessous :

1. Contrat de Territoire de Vie Piémont Val d'Argent Pays Welche

Projet :	21-4 Espace Culturel Schweitzer – 2^{ème} phase
Maître d'ouvrage :	KAYSERSBERG VIGNOBLE
Localisation :	KAYSERSBERG VIGNOBLE
Numéro d'opération :	CTV02102
Montant du projet :	330 000 € HT
Montant subventionnable :	330 000 € HT
Taux :	20 %
Subvention :	66 000 €
Imputation budgétaire :	Programme K211, imputation 204-311-204142-35321-006 AP2015

Projet :	22-11 Aménagement des Remparts du Château de Kaysersberg
Maître d'ouvrage :	KAYSERSBERG VIGNOBLE
Localisation :	KAYSERSBERG VIGNOBLE
Numéro d'opération :	CTV01879
Montant du projet :	200 000 € HT
Montant subventionnable :	200 000 € HT
Taux :	20 %
Subvention :	40 000 €
Imputation budgétaire	Programme K211, imputation 204-312-204142-35321-006 AP2015

Projet :	52-2 Réaménagement d'espaces au sein de la médiathèque du Val d'Argent
Maître d'ouvrage :	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT
Localisation :	SAINTE-CROIX-AUX-MINES
Numéro d'opération :	CTV00715
Montant du projet :	33 000 € HT
Montant subventionnable :	33 000 € HT
Taux :	30 %
Subvention :	9 900 €
Imputation budgétaire	Programme K211, imputation 204-313-204142-35321-006 AP2013

Projet :	62-5 Réhabilitation du réseau de déchetteries situées à Kaysersberg, Sigolsheim et Orbey
Maître d'ouvrage :	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG
Localisation :	Territoire de la Communauté de Communes
Numéro d'opération :	CTV01847
Montant du projet :	2 100 000 € HT
Montant subventionnable :	942 857 € HT
Taux :	21 %
Subvention :	198 000 €
Imputation budgétaire :	Programme K211, imputation 204-731-204142-35321-006 AP2015

2. Contrat de Territoire de Vie Colmar Fecht et Ried

Projet :	12-10 Extension de la base nautique Colmar-Houssen (tranche 1)
Maître d'ouvrage :	COLMAR AGGLOMERATION
Localisation :	COLMAR-HOUSSEN
Numéro d'opération :	CTV01783
Montant du projet :	1 000 000 € HT
Montant subventionnable :	990 000 € HT
Taux :	20 %
Subvention :	198 000 €
Imputation budgétaire :	Programme K212, imputation 204-32-204142-35421-006 AP2015

Projet :	12-13 Achat de mobilier spécialisé pour les réserves du Musée Unterlinden
Maître d'ouvrage :	SOCIETE SCHONGAUER
Localisation :	COLMAR
Numéro d'opération :	CTV01786
Montant du projet :	170 000 € TTC
Montant subventionnable :	170 000 € TTC
Taux :	40 %
Subvention :	68 000 €
Imputation budgétaire :	Programme K212, imputation 204-312-20421-35421-006 AP2015

Projet :	21-1 plan de déplacement urbain : Etude de jalonnement et schéma poids lourds
Maître d'ouvrage :	COLMAR AGGLOMERATION
Localisation :	COLMAR AGGLOMERATION
Numéro d'opération :	CTV01166
Montant du projet actualisé	20 000 € HT
Montant subventionnable actualisé :	20 000 € HT
Taux :	30 %
Subvention :	6 000 €
Imputation budgétaire	Programme K212, imputation 204-628-204141-35421-006 AP2013

Projet :	22-5 Réalisation d'une piste cyclable de liaison Turckheim-Ingersheim
Maître d'ouvrage :	COLMAR AGGLOMERATION
Localisation :	TURCKHEIM-INGERSHEIM
Numéro d'opération :	CTV01792
Montant du projet :	250 000 € HT
Montant subventionnable :	250 000 € HT
Taux :	30 %
Subvention :	75 000 €
Imputation budgétaire :	Programme K212, imputation 204-628-204142-35421-006 AP2015

3. Contrat de Territoire de Vie Florival Vignoble Plaine du Rhin

Projet :	11-13 Travaux de viabilisation du Parc d'Activités Economiques de Rouffach
Maître d'ouvrage :	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ROUFFACH, VIGNOBLES ET CHATEAUX
Localisation :	ROUFFACH
Numéro d'opération :	CTV01948
Montant du projet :	420 000 € HT
Montant subventionnable :	420 000 € HT
Taux :	15 %
Subvention :	63 000 €
Imputation budgétaire :	Programme K213, imputation 204-93-204142-35521-006 AP2015

4. Contrat de Territoire de Vie Région Mulhousienne

Projet :	12-32 Aménagement du Jardin des énergies
Maître d'ouvrage :	ASSOCIATION POUR LE MUSEE DE L'ENERGIE ELECTRIQUE
Localisation :	MULHOUSE
Numéro d'opération :	CTV03050
Montant du projet :	1 100 000 € TTC
Montant subventionnable :	1 100 000 € TTC
Taux :	9,09 %
Subvention :	100 000 €
Autre information :	Cofinancement Région Grand Est : 100 000 € Cofinancement Mulhouse Alsace Agglomération : 50 000 €
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 204-314-20422-35721-006 AP2013

5. Contrat de Territoire de Vie Sundgau

Projet :	3-6 Projet de coopération LEADER sur la musique actuelle
Maître d'ouvrage :	PETR DU PAYS DU SUNDGAU
Localisation :	Territoires de vie du Sundgau et Trois Pays
Numéro d'opération :	CTV03051
Montant du projet :	75 000 € TTC
Montant subventionnable :	75 000 € TTC
Taux :	40 %
Subvention :	30 000 €
Imputation budgétaire :	Programme K817, imputation 65-74-65735-35981-006 AE2015

6. Contrat de Territoire de Vie Trois Pays

Projet :	32-2 Aménagement de la piste cyclable "Gare de Saint-Louis/Bâle"
Maître d'ouvrage :	SAINT-LOUIS
Localisation :	SAINT-LOUIS
Numéro d'opération :	CTV00836
Montant du projet :	500 000 € HT
Montant subventionnable :	500 000 € HT
Taux :	30 %
Subvention :	150 000 €
Imputation budgétaire :	Programme K216, imputation 204-628-204142-35821-006 AP2013

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver cette sixième programmation 2019 de 12 projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie (CTV) 2014-2019,
- d'accorder les subventions afférentes pour un montant total de 1 003 900 € telles que détaillées dans le présent rapport. Chaque aide départementale en investissement fera l'objet d'un versement initial de 50 % de son montant étant précisé que le solde sera versé à l'achèvement des travaux, sur présentation des justificatifs nécessaires. L'aide départementale en fonctionnement accordée au PETR Sundgau fera l'objet d'un seul versement à l'achèvement de l'opération sur présentation des justificatifs nécessaires,

- d'approuver en conséquence dans ce cadre la convention de financement avec l'Association pour le Musée de l'énergie électrique ainsi que l'avenant n°1 à la convention de financement avec la Société Schongauer, documents joints en annexe au présent rapport, et de m'autoriser à les signer.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT